



Collectif de vigilance Paris 12e pour les droits des étrangers RESF

GENDRAT

LE PARRAINAGE RÉPUBLICAIN

En novembre 2005 s'est créé un collectif, « Collectif de Vigilance Paris 12 pour les droits des étrangers-RESF », pour soutenir et défendre les personnes sans papiers scolarisées ou habitant le 12^{ème} arrondissement. Le Collectif est constitué de militants d'associations (LDH, Cimade, Licra, ATTAC), militants de partis politiques et de syndicats ainsi que de citoyens habitant le 12^{ème}.

Il rassemble les militants et les citoyens solidaires, avec l'idée d'un combat à mener qui ne se limite pas à un élan humanitaire. Il s'inscrit dans une perspective à long terme de lutte contre les préjugés souvent liés à l'immigration.

Depuis 2006 17 parrainages républicains ont été organisés avec la participation de la mairie du 12^{ème}.

Le parrainage rassemble un-e parrain/marraine, un-e élu-e du XII, qui accompagne et prend sous sa protection la personne ou la famille dans ses démarches administratives pour sa régularisation.

Le statut de parrain-marraine, même si la cérémonie se passe en mairie, n'implique aucune responsabilité officielle, juridique, financière ou pénale. Être parrain-marraine, c'est suivre la personne sans papiers, l'accompagner avec le collectif dans ses démarches administratives, alerter le collectif en cas de difficulté.

Le contexte demeure difficile pour la régularisation des étrangers. C'est pourquoi il est important d'être à leurs côtés avec les élus. Aussi nous faisons appel à vous ou à vos réseaux pour être parrain-marraine lors du prochain parrainage qui se tiendra avec l'appui de la mairie le **samedi 25 juin matin**.

Accepteriez-vous de parrainer une personne sans papiers ?

Merci d'envoyer vos réponses à l'adresse suivante : collectifparis12@gmail.com



L'idée de parrainage Républicain

En juin 2006 la circulaire Sarkozy qui promettait la régularisation des familles avec enfants scolarisés a soulevé d'immenses espoirs. Les familles se sont précipitées massivement dans les préfectures pour tenter de décrocher un titre de séjour, souvent avec l'aide de militants, en particulier du Réseau Éducation Sans Frontières. Mais sur 30 000 demandes, moins de 7 000 régularisations ont effectivement été accordées, de façon obscure et apparemment totalement arbitraire.

C'est dans ce cadre que le RESF, la FCPE, la Ligue des Droits de l'Homme, le Conseil de la Jeunesse, des comités de soutien qui se sont créés dans les établissements scolaires, ont demandé à leurs élu(e)s d'ouvrir à Paris leurs mairies (3^e, 12^e, 13^e, 14^e, 19^e, 20^e ...) pour organiser des parrainages républicains.

L'idée reprenait la tradition, sans valeur légale, du "baptême républicain" ou du "parrainage civil", créée à la révolution Française, très pratiquée au XIX^e siècle, puis tombée en désuétude. Il s'agissait de faire entrer l'enfant dans la communauté citoyenne et de le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines.

Dans d'autres villes, ces parrainages s'organisent également... Dans les 36 000 communes de France, cette action symbolique devrait pouvoir se réaliser, laissant de côté, les « petites » phrases des gouvernants et du Ministre de l'intérieur, et redonnant du corps à notre conception républicaine d'accueil et d'asile qui a toujours été une valeur fondamentale de la France

Le collectif Vigilance a déjà organisé 14 parrainages en collaboration avec la mairie du 12^e arrondissement et suivi plus de 500 familles, jeunes majeurs ou travailleurs isolés.

Une cérémonie symbolique qui a un sens politique

Lors de ces manifestations, le Maire ou son Adjoint accueille dans sa mairie, dans sa ville, et finalement dans notre république, ces personnes "sans – papiers". Une carte et un diplôme de parrainage avec le logo de la ville, mentionnant le nom de l'élu et du citoyen qui s'engagent conjointement à les protéger leur sont remis.

Devenir Parrain /Marraine : Un engagement militant

Devenir parrain ou marraine d'une famille, d'un célibataire, d'un jeune majeur ou d'un travailleur "sans papiers" est un engagement responsable et solidaire.

- C'est suivre le dossier de la personne parrainée.
- C'est accompagner la personne dans ses démarches administratives (à la Préfecture, au Tribunal...).
- C'est activer le réseau d'alerte (RESF, collectifs locaux...) en cas de problèmes.
- C'est attester publiquement que cette personne crée réellement des liens et tisse des réseaux d'amitié au sein de notre société.
- C'est un acte de vigilance et de résistance face à une politique d'exclusion, de non-respect des personnes et de renvoi au pays.

Chaque Parrain ou Marraine est soutenu par l'élu qui s'engage avec lui. Les membres du collectif sont là pour partager leur expérience, conseiller et aider... Peu à peu, chacun devient lui même "expert" au sein du collectif.